

Conditions de participation au jeu-concours « Golden Slide » dans l'application McDonald's

McDonald's Suisse Restaurants Sàrl, Crissier, ("McDonald's") organise un jeu-concours dans l'application McDonald's du 2 décembre 2024 (à partir de 10h00, heure suisse) au 29 décembre 2024 (23h59 heure suisse) - le jeu-concours "Golden Slide". Les participants peuvent gagner des prix chaque semaine et participer à la distribution des prix pour les meilleurs scores (prix principaux) de "Golden Slide" à la fin du jeu.

Les prix sont mis à disposition soit directement par McDonald's, soit par un partenaire de coopération ("partenaire").

En prenant part au jeu-concours, tu confirmes les conditions de participation de McDonald's et [la déclaration de protection des données](#). Nous te prions de lire toutes les conditions générales applicables aux prix gagnés, notamment celles des partenaires mentionnés ci-dessous.

1. Conditions de participation

Les personnes résidant en Suisse ou dans la Principauté de Liechtenstein et ayant atteint l'âge de 16 ans peuvent participer au jeu-concours. McDonald's se réserve le droit de vérifier le droit de participation au moyen des documents nécessaires et des déclarations d'accord des représentants légaux. Les employés de McDonald's et leurs partenaires sont exclus de la participation au jeu-concours.

Pour participer au jeu-concours et avoir une chance de gagner, chaque participant doit télécharger l'application de McDonald's Suisse dans l'Apple Store ou Google Play et s'inscrire dans l'application. Pour s'enregistrer dans l'application McDonald's, il faut indiquer son nom et son prénom ainsi qu'une adresse e-mail valide. Un seul compte d'utilisateur par participant sera pris en compte. La participation et la chance de gagner sont indépendantes de l'achat de produits McDonald's.

Apple Inc. et Google Play Store ne sont pas des sponsors et ne sont aucunement impliqués au jeu-concours.

2. Mécanisme du jeu-concours

La participation au jeu-concours "Golden Slide" permet aux participants de gagner à la fois des prix chaque semaine et d'avoir une chance de gagner un prix principal pour les meilleurs scores à la fin du jeu-concours.

En outre, pendant la semaine du 16 au 22 décembre, les participants ont la possibilité de participer à un concours spécial. Les participants devront trouver 8 caractères (lettres ou chiffres) cachés sur les différents canaux de communication de McDonald's (l'app, Instagram) et les inscrire dans la section « DOUBLE XP » de l'app. La première personne à les trouver et les inscrire dans le jeu gagnera 1 carte cadeau McDonald's d'une valeur de 1'000 CHF.

Golden Slide

Les participants ont la possibilité de gagner chaque mardi un prix (un produit McDonald's gratuit). Ces produits seront limités et distribués aux premiers participants. Pour pouvoir gagner un prix, les participants doivent être enregistrés dans l'app et demander le produit OFFERT dans la section « PRODUITS OFFERTS » du jeu « Golden Slide ». Les produits gratuits seront distribués uniquement les mardis et seront enregistrés ensuite dans la section « offres » de l'app McDonald's.

En outre, en jouant et en gravissant les niveaux du jeu, les participants peuvent acquérir des bonus applicables dans le jeu (par exemple des designs différents pour leur snowboard). Le jeu contient 4 paliers (1 nouveau palier débloqué chaque semaine) de 10 niveaux, dans lesquels les participants peuvent obtenir jusqu'à 2 prix.

Tous les participants ont automatiquement la possibilité de gagner un grand prix pour les meilleurs scores à la fin du jeu-concours. Les gagnants des prix principaux seront déterminés sur la base des meilleurs scores sur le tableau des scores. Le tableau de scores peut être consulté librement et à tout moment par tous les

participants. Les participants peuvent accumuler des points jusqu'au 29 décembre 2024 à 23h59. Dès que le jeu-concours est terminé, le tableau des scores est évalué et les prix sont distribués sur la base du classement final. Si plusieurs participants ont obtenu le même nombre de points, le gagnant est celui qui a obtenu le nombre de points en premier.

L'utilisation d'un logiciel de participation automatique ou de tout moyen mécanique, électronique ou autre permettant à un participant de participer automatiquement de manière répétée et ou d'influencer son score est interdite et entraînera la nullité de l'ensemble du score du participant, ainsi que son exclusion du jeu-concours.

3. Traitement des gains

Pour le déroulement du concours, McDonald's a besoin des coordonnées personnelles ou des informations des gagnants, qui seront partagées avec les partenaires. En outre, les partenaires de McDonald's peuvent exiger que les participants leur fournissent des informations personnelles afin de vérifier le droit au prix. Les participants doivent s'informer eux-mêmes sur les directives de protection des données des partenaires. McDonald's n'assume aucune responsabilité en ce qui concerne le traitement des données personnelles par les partenaires. Les gagnants seront informés de leur gain par e-mail après l'évaluation du tableau des scores ou directement dans l'application (prix du jour). Si la notification se fait par e-mail, le gagnant est invité à communiquer les informations nécessaires à McDonald's et/ou à ses partenaires. Le gagnant a sept jours pour envoyer ces informations. Si le gagnant ne s'annonce pas pendant les sept jours, McDonald's lui enverra un rappel. Le gagnant a sept jours pour s'annoncer auprès de McDonald's après réception de l'e-mail de rappel. Si le délai supplémentaire expire sans avoir été utilisé, le gagnant perd son droit au prix et McDonald's annule le prix et désigne un gagnant de remplacement. Le gagnant assume le risque que l'e-mail parvienne à temps à McDonald's ainsi que l'exactitude des données.

Tous les prix sont envoyés soit par la poste, soit par e-mail. McDonald's et/ou les partenaires prennent en charge les frais d'envoi postaux. Les prix numériques pour les meilleurs scores seront envoyés quelques jours après le gain. Les prix physiques seront envoyés par la poste à l'adresse communiquée par les gagnants avant le 28 février 2025. En cas d'envoi différent, les partenaires prendront directement contact avec les gagnants. McDonald's n'assume aucune responsabilité pour les colis postaux perdus, volés ou endommagés, respectivement pour les prix gagnés envoyés.

Prix « Golden Slide » Jeu-concours dans l'application

I. **Prix hebdomadaires (un prix maximum par participant chaque mardi, disponible dans la limite des stocks et offert aux premiers participants)**

Bons d'achat pour une sélection de produits McDonald's gratuits. Les bons peuvent être consultés dans l'application McDonald's et échangés dans tous les restaurants McDonald's participants selon les conditions en vigueur. Parmi les produits McDonald's sélectionnés figurent:

- Semaine de promotion 1 (mardi 03.12.2024 - dès 17h) : 52'000x Mini Pommes Frites
- Semaine de promotion 2 (mardi 10.12.2024) : 100'000x Coca-Cola™ Zero Small Drink
- Semaine de promotion 3 (mardi 17.12.2024) : 52'000x Sundae Caramel
- Semaine promotionnelle 4 (mardi 24.12.2024) : 52'000x 4 Chicken McNuggets®

- II. **Prix par palier** : Les prix par palier sont visibles dans la section « PROGRESSION » dans le jeu.
- III. **Prix principaux** : >1100 prix – Valeur totale : >200'000 CHF (fin du jeu-concours, répartition selon le tableau des scores, par ordre décroissant de rang) :
- 1x Mini Cooper Electric SE d'une valeur de 45'600 CHF + 2 ans de recharge gratuite (valeur maximale : 7'500 CHF) à toutes les stations de recharge rapide GOFAST
 - 1x 1 année de loyer offert (valeur maximale : 24'000 CHF)
 - 1x 6 mois de loyer offert (valeur maximale : 12'000 CHF)
 - 1x voyage magique en Laponie pour deux personnes d'une valeur de 4'500 CHF, du 11.02.2025 – 14.02.2025
 - 1x unu Pro Scooter 4 kW d'une valeur de 4'249 CHF
 - 1x bon d'achat de voyage d'une valeur de 3'000 Euros par holidayguru
 - 2x court séjour de 2 nuits au HUUS Gstaad Hotel – Winter Family Package d'une valeur de 3'000 CHF
 - 2x week-end Engelberg-Titlis d'une valeur de 3'000 CHF
 - 3x Gril à gaz Phantom Rogue® SE 425 RSIB avec SIZZLE ZONE™ d'une valeur de 1'664 CHF
 - 1x SAMSUNG QE55S85DAE TV (Flat, 55 " / 138 cm, UHD 4K, Smart TV, Tizen) d'une valeur de 1'499 CHF
 - 5x semaine de voyage en BÜRSTNER Campeo C 600 Skyline d'une valeur de 1'050 CHF
 - 8x Rossignol FORZA 60° V-TI avec fixation SPX 12 d'une valeur de 900 CHF
 - 2x coffre de toit pour véhicule Thule Motion 3 d'une valeur de 700 CHF
 - 10x Magic Pass "C'est Magic!"
 - 4x enceinte bibliothèque active ULTIMA 25 ACTIVE de Teufel d'une valeur de 449 CHF
 - 5x luge de loisir Flizzer 90 d'une valeur de 304 CHF
 - 4x casque Teufel REAL BLUE PRO d'une valeur de 292 CHF
 - 5x sac de ski Thule RoundTrip d'une valeur de 250 CHF
 - 10x Carrera Hybrid-Devil Drivers d'une valeur de 159 CHF
 - 50x E-Reader tolino shine color d'une valeur de 149 CHF
 - 200x carte cadeau McDonald's d'une valeur de 100 CHF
 - 15x Carrera GO – Gotthard Race d'une valeur de 99 CHF
 - 75x lunettes de soleil sport INVU d'une valeur de 70 CHF
 - 50x Rohner Socks Gift Card d'une valeur de 50 CHF
 - 100x carte cadeau MediaMarkt d'une valeur de 50 CHF
 - 300x carte cadeau McDonald's d'une valeur de 50 CHF
 - 55x bon d'achat pour des livres Photo Pixum
 - 5x snowboard McDonald's
 - 100x bon d'achat Spreadshirt d'une valeur de 25 CHF
 - 1x une carte cadeau McDonald's d'une valeur de 1'000 CHF
 - 50x set de Merchandise McDonald's (pins, porte-clé, paire de chaussette)
 - 50x set de Merchandise McDonald's (grattoir à glace, bonnet, boule à neige, gants)
 - 72x set de Mugs McDonald's

4. Dispositions générales

McDonald's se réserve le droit de retirer les prix aux gagnants, notamment s'ils ne respectent pas les présentes conditions de participation, s'ils ne sont pas autorisés à participer ou s'ils se comportent de manière déloyale. Dans le cas où un gagnant d'un prix principal se verrait retirer son prix, le participant, le mieux classé qui n'a pas reçu de prix, recevra le prix du gagnant initial. Cette règle ne s'applique pas aux gagnants dont le prix a été retiré.

Le transfert, l'échange ou le paiement en espèces des gains n'est pas possible, sauf si cela est expressément prévu (en particulier le paiement en espèces du loyer). McDonald's se réserve le droit de remplacer à tout moment les prix par des prix comparables de valeur équivalente. Tous les prix indiqués sont les prix de vente recommandés par les fabricants ou les distributeurs, TVA incluse.

Si le prix entraîne des taxes, des droits ou des frais, ceux-ci sont à la charge du gagnant concerné.

Dans la mesure où la loi le permet, McDonald's et ses partenaires excluent toute responsabilité en rapport avec le jeu-concours organisé par McDonald's, son organisation et la remise des prix. En cas de réclamation de garantie des prix gagnés, il convient de contacter les fabricants et/ou distributeurs respectifs et de se référer à leurs conditions générales de vente. McDonald's n'assume aucune responsabilité pour les éventuels dommages (en particulier les dommages corporels, matériels ou financiers) subis par le gagnant ou l'utilisateur ou tout autre tiers en relation avec l'utilisation du prix.

McDonald's ne garantit pas que le logiciel et/ou le matériel informatique utilisé pour le jeu-concours fonctionne sans interruption et sans problème. McDonald's attire l'attention des participants sur les caractéristiques et les limites d'Internet et décline toute responsabilité quant aux conséquences de la connexion des participants à internet. McDonald's ne saurait être tenu pour responsable si un ou plusieurs participants ne pouvaient accéder à l'application ou participer au jeu-concours en raison de problèmes techniques ou autres, liés notamment à une surcharge du réseau.

Si, pour des raisons importantes ou des raisons indépendantes de la volonté de McDonald's, le jeu-concours ne peut pas se dérouler comme prévu, y compris en cas de guerre, de terrorisme, de pandémie, d'épidémie, d'état d'urgence ou de catastrophe (y compris de catastrophe naturelle), d'infection par des virus informatiques, de bugs, de manipulation, d'intervention non autorisée, de défaillance technique ou de telles, affectant l'administration, la sécurité, l'intégrité ou le bon déroulement de ce jeu-concours, McDonald's se réserve le droit, à sa seule discrétion, d'annuler, de mettre fin, de modifier ou de suspendre la promotion et/ou, si nécessaire, de fournir des prix alternatifs de valeur équivalente. Dans un tel cas, les participants ne peuvent faire valoir aucun droit contre McDonald's.

Toutes les décisions de McDonald's concernant le jeu-concours sont définitives et aucune correspondance ne sera échangée.

En cas de litige en rapport avec le jeu-concours ou les présentes conditions de participation, un arrangement à l'amiable sera recherché. Si un tel accord n'est pas possible, le tribunal compétent est celui de Lausanne, dans le canton de Vaud. Le droit Suisse est applicable.

En cas d'ambiguïté ou de questions d'interprétation entre les différentes versions linguistiques des présentes conditions de participation (allemand, français, italien), la version allemande prévaut.

5. Règles particulières concernant les prix

Véhicule : le gagnant de la Mini SE XYZ doit avoir atteint au moins l'âge de 18 ans. Si le gagnant n'a pas encore atteint l'âge de 18 ans, son représentant légal est autorisé à prendre possession du véhicule. Si le gagnant refuse de donner son accord ou si son représentant légal refuse de prendre possession du véhicule, le gagnant perd son droit au prix. Le prix comprend uniquement le véhicule et un bon GOFAST (voir ci-dessous). Le véhicule doit être retiré chez un concessionnaire MINI agréé : Emil Frey SA Crissier, Chemin de la Cloalet 19, 1023 Crissier Tous les frais supplémentaires, notamment l'assurance et les taxes de circulation, sont à la charge du gagnant.

Loyer : Les prix "une location annuelle d'une valeur de 24'000 CHF" et "une location semestrielle d'une valeur de 12'000 CHF chacune" sont des gains qui sont versés intégralement en une seule fois. La limite pour le loyer mensuel est de 2'000 CHF, raison pour laquelle 24'000 CHF sont versés en une seule fois pour une année et 12'000 CHF en une seule fois pour un semestre.

Bons d'achat : les bons d'achat, cartes-cadeaux et autres sont soumis aux conditions d'utilisation correspondantes, y compris la date d'expiration, et ne sont pas remplaçables en cas de perte, de vol ou de détérioration.

GoFast : Cette carte de recharge est valable pour la recharge de voitures électriques gagnées au concours, dans toutes les stations de recharge GOFAST en Suisse jusqu'à un montant total de 7'500 CHF (sites sous www.gofast.swiss/fr/sites). La validité est limitée à 2 ans à partir de la réception de la carte jusqu'au 31.12.2027

au plus tard. La carte n'est pas transférable. Les retraits aux stations de recharge situées en dehors du réseau GOFAST sont facturés au titulaire de la carte.

Bon Pixum : Le code avantage Pixum vous permet de bénéficier d'une réduction d'un montant de 51.85 CHF (44.95 CHF sur le produit / 6.90 CHF sur la livraison) sur une commande de Livre photo Pixum en saisissant le code sur fr.pixum.ch, dans le logiciel Univers photo Pixum ou dans l'Appli Pixum. Non cumulable avec d'autres codes ou actions. Utilisable pour tous les formats de Livres photo Pixum, variantes de couvertures et types de papier disponibles. Les éventuels montants restants sont perdus. Utilisable jusqu'au 31/12/2025 inclus.

Bon Spreadshirt : 25 CHF offerts. Valable jusqu'au 31/01/2028 uniquement sur spreadshirt.ch et non dans les boutiques partenaires Spreadshirt. Offre non-cumulable. Non valable pour l'achat de chèques-cadeaux, de produits sérigraphiés et de produits Rock am Ring et Rock im Park. Les prix dégressifs s'appliquent au préalable.

Bon MediaMarkt : Utilisable dans tous les magasins MediaMarkt en Suisse et sur la boutique en ligne MediaMarkt Suisse. Les CGV pour les cartes cadeaux de MediaMarkt Suisse SA s'appliquent.

Family Package Huus : Le Forfait Famille Hiver est valable pour 2 adultes et 2 enfants. Personnes supplémentaires aux frais du gagnant. Valable selon disponibilité : Exclu du 24.12.24 au 02.01.25 et du 10.02.25 au 02.03.25. Le prix peut également être utilisé en saison estivale, selon disponibilité.

Bon Rohner Socks : La carte cadeau peut être utilisée lors du paiement dans la boutique en ligne rohner-sock.com. Aucun versement en espèces n'est possible.

Semaine BÜRSTNER camping-car : La participation est ouverte à toutes les personnes physiques de plus de 21 ans, ayant pleine capacité juridique et un domicile permanent en Suisse, en Autriche ou en Allemagne. Sont exclus de la participation les collaborateurs de Bürstner GmbH & Co. KG et leurs proches ainsi que les partenaires de l'action. Les mineurs et autres personnes dont la capacité juridique est limitée ne peuvent participer qu'avec l'accord de leurs parents ou de leurs représentants légaux.

Les participants éligibles prennent part à un tirage au sort pour gagner un voyage de sept jours dans un Campeo C 600 Skyline de Bürstner. Ce voyage est valable à partir du 01/02/2025 et jusqu'au 31/12/2025 inclus. Les dates de voyage doivent faire l'objet d'un accord préalable, au plus tard le 28/02/2025 avec Caravans Zimmermann AG, Buholzstrasse 26, 6032 Emmen. Caravans Zimmermann AG est un concessionnaire de Bürstner GmbH & Co. KG, Weststraße 33, 77694 Kehl, en Allemagne. En outre, Caravans Zimmermann AG est en droit de conclure un contrat de location séparé pour la période de location. Caravans Zimmermann AG prélève une caution de location de 2'000 CHF par opération de location. Cette caution est retenue en cas d'éventuels dommages sur le véhicule. Si aucun dommage ou défaut n'est constaté, elle est restituée à la personne ayant loué le véhicule. Les éventuelles assurances nécessaires doivent être souscrites individuellement par le locataire. Le gain consiste en une semaine de location du Campeo C 600 Skyline auprès de Caravans Zimmermann AG Buholzstrasse 26, 6032 Emmen.

Il ne comprend pas les frais autres que la location du véhicule, comme l'essence/le diesel, la location d'un emplacement ou les vignettes. Les frais de déplacement pour se rendre chez Caravans Zimmermann AG et en revenir ne sont pas non plus pris en charge. Tout paiement en espèces du gain, tout échange ou tout transfert ou cession du droit au gain à d'autres personnes est impossible. Le gain ou le voyage ne peut pas être transmis et n'est valable que dans la limite des stocks disponibles. Bürstner se réserve le droit d'arrêter, d'annuler, de suspendre, de reporter ou de modifier de manière raisonnable pour les participants tout ou partie du jeu-concours, et ce, sans préavis en cas de circonstances imprévues et indépendantes de la volonté de Bürstner empêchant le déroulement du jeu-concours comme prévu. Toute responsabilité à cet égard vis-à-vis des participants, du gagnant ou de tiers est exclue. Si le gain ne peut être remis au gagnant pour des raisons qui lui sont imputables, le droit au gain est annulé. Bürstner est en droit d'exclure tout participant du jeu-concours dès lors qu'il existe un soupçon fondé que ce participant enfreint intentionnellement les présentes conditions de participation ou tente de manipuler le jeu-concours ou le processus de participation ou de les

influencer de toute autre manière déloyale.

Pour pouvoir bénéficier du gain, le gagnant doit être en possession d'un permis de conduire de catégorie B en cours de validité. La remise et la restitution du véhicule se font au siège de Caravans Zimmermann AG, Buholzstrasse 26, 6032 Emmen. Si le gagnant ne se manifeste pas dans les délais impartis, soit avant le 28/02/2025, le gain sera perdu.

Les données fournies par le gagnant sont enregistrées et traitées par Bürstner GmbH & Co. KG ainsi que Caravans Zimmermann AG et, le cas échéant, transmises aux partenaires contractuels des deux entreprises ou à des prestataires de services. En outre, les coordonnées sont collectées, traitées et transmises aux concessionnaires à des fins de marketing et de statistiques. Le traitement de ces données respecte pleinement l'ensemble des dispositions légales en la matière. Vous avez à tout moment la possibilité de révoquer votre consentement à l'utilisation, au traitement ou à la transmission de vos données avec effet pour l'avenir. Veuillez-nous en informer à l'adresse suivante : marketing@buerstner.com.

Tout recours juridique est exclu. Si certaines dispositions des présentes conditions de participation sont ou deviennent caduques, la validité des autres dispositions ne s'en trouve pas affectée.

Carte Cadeau Holidayguru : Le gagnant ou la gagnante doit être âgé(e) d'au moins 18 ans. Le bon de voyage est valable pendant 12 mois à compter de sa date d'émission. L'utilisation du bon se fait après prise de contact par les employés de la société Urlaubsguru GmbH. Le prix ne peut être échangé contre de l'argent (même partiellement).

Weekend Engelberg Titlis : Valable du 01.01.2025 au 31.03.2026 selon les disponibilités. Valable pour 2 adultes et 2 enfants. Un paiement en espèces du gain est exclu. Le gain n'est pas transmissible et ne peut être utilisé qu'en personne. Un échange du gain ou une cession du droit au gain ne sont pas possibles.

Voyage magique en Laponie : La participation au concours n'est ouverte qu'aux personnes physiques résidant en Suisse et ayant 18 ans révolus au moment de la participation. Les éventuels accompagnateurs du gagnant au voyage peuvent avoir moins de 18 ans, mais doivent avoir au moins 12 ans révolus au 01/01/2025. Les participants âgés de 12 à 18 ans confirment qu'ils participent avec la permission d'un parent ou d'un tuteur.

Le/la gagnant(e) recevra un voyage pour 2 personnes du 11 février 2025 au 14 février 2025 à Rovaniemi/Finlande. Le prix comprend le vol aller-retour au départ de Zurich, 3 nuits à l'hôtel Santa Claus, tous les transferts aux événements tels que la balade en traîneau à rennes, la visite du Santa Claus Village et différents repas.

Les vêtements : La taille des vêtements (merchandising McDonald's) est aléatoire. Les gagnants ne peuvent pas choisir la taille des vêtements.

Crissier, le 2 décembre 2024 / McDonald's Suisse Restaurants Sàrl